



APPEL À RÉSIDENCE

Ateliers temporaires / Plasticien·nes ou collectifs

Lieu : Le Shakirail, 72 rue Riquet Paris 18^e

Durée : 3 mois

Période de résidence : du 5 octobre 2026 au 3 janvier 2027

Période de candidature : 1^{er} juin au 5 juillet 2026 inclus (23h59)

Description de l'association :

Curry Vavart est un collectif artistique pluridisciplinaire qui organise et développe des espaces de vie, de création et d'activités et propose des actions culturelles sur les territoires où il s'implante. Constatant à Paris le manque d'espace de travail disponible et abordable pour la jeune création et les associations, le collectif Curry Vavart s'est organisé afin de proposer des réponses pour soutenir ces initiatives artistiques et associatives. Depuis 2011, le collectif est constitué en Association pour la gestion d'espaces temporaires artistiques (AGETA).

Description du Shakirail :

Le Shakirail est un lieu culturel et solidaire géré par le Collectif Curry Vavart depuis 2011. Situé dans le 18^e arrondissement de Paris, propriété de la SNCF, ce lieu est dédié aux artistes, aux associations et à la vie du quartier. Le Shakirail est composé d'espaces partagés : ateliers équipés, salles de répétition danse/théâtre, studio multimédia, studio musique, bureaux associatifs, cuisine partagée et jardins aménagés.

Modalités /

Profil des candidats :

Le programme d'accueil s'adresse à tous les artistes, sans limite d'âge qui peuvent témoigner d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

Conditions de l'accueil :

Les artistes s'engagent par une convention qui fixe la nature de l'accompagnement proposé, la durée de l'accueil et le montant de la participation aux frais mensuels de **50€** par artiste et une adhésion annuelle à l'association (5€ pour les personnes physiques, 10€ pour les personnes morales).

Une exposition collective sera organisée en fin de résidence.

Il est important que les artistes se soient familiarisés avec **le projet de l'association**, via notre site internet www.shakirail.curry-vavart.com afin de comprendre les enjeux du travail mené bénévolement et collectivement par ses membres.

Les artistes consulteront impérativement la fiche technique des ateliers temporaires proposés et veilleront à ce que les caractéristiques des espaces correspondent à leurs besoins.

Dossier de Candidatures /

Critères d'admissibilité :

Les dossiers doivent être envoyés impérativement **avant le 06 juillet 2026** par email à l'adresse suivante : ateliers.temp@curry-vavart.com (préciser dans l'objet du mail : « Résidence Shakirail »).

La commission de sélection se réunira rapidement pour une entrée dans l'atelier **le 05 octobre 2026**.

Ce dossier comprendra :

- Des visuels (dans la limite de 15 pages en format pdf max 10 Mo) ;
- Un texte de présentation du projet (10 lignes max), avec, s'il y a lieu, les dates d'expositions à venir ;
- Un CV complet du candidat (ou des candidats pour les collectifs).

Fiche Technique /

Superficie des ateliers proposés : **9 m² et 12 m²**

Adaptés à toutes les pratiques, les espaces comprennent un plateau de travail et de rangement.

Le bâtiment se compose d'un point d'eau, de sanitaires, d'une douche, d'espaces de convivialité et d'une cuisine commune.

Attention : pas de connexion internet « filaire » disponible.

Visuels des espaces proposés :



Atelier de 12m²



Atelier de 9m²